



Comité Départemental de Tennis de Table de la Moselle
Siège : ACADEMOS – 2 rue plénière – 57 420 VERNY
Site internet : www.cd57tt.fr

FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT 2025/2026

Le Comité Départemental de la Moselle organise les **Finales Départementales par Classement**,
le **samedi 31 et le dimanche 1^{er} février 2026**
au **Centre Multisports La Milliaire, 71 rue Paul Albert à THIONVILLE.**

Règlement :

- le déroulement sportif est le même que celui prévu aux règlements régionaux, à savoir répartition des joueurs selon les points classements **2^{ème} phase** dans des poules de 3, puis placement de **l'ensemble des participants** dans un tableau à élimination directe en fonction de leurs places dans les poules.
- un classement intégral sera joué à partir des huitièmes de finale.
- des récompenses seront remises aux trois premiers de chaque tableau.
- **les joueurs de moins de 9 ans (Poussins) ne peuvent participer à cette épreuve.**
- le déroulement sportif est susceptible d'être modifié dans un tableau comportant moins de 9 inscriptions.
- les balles seront fournies par le CD57TT.

Tableaux organisés et horaires :

- | | | | |
|--------|--|-------|--------------------------------|
| F5 : | joueuses classées 5 | F7 : | joueuses classées 6 et 7 |
| F9 : | joueuses classées 8 et 9 | F12 : | joueuses classées 10, 11 et 12 |
| F+13 : | joueuses ayant un nombre de points supérieur à 1300 points et non numérotées | | |
| H8 : | joueurs classés 5, 6, 7 et 8 | H10 : | joueurs classés 9 et 10 |
| H12 : | joueurs classés 11 et 12 | H15 : | joueurs classés 13, 14 et 15 |
| H+16 : | joueurs ayant un nombre de points supérieur à 1600 points et non numérotés | | |

Les tableaux F+13 et H+16 sont qualificatifs pour la finale régionale, mais pas pour la finale nationale.

Samedi 31 janvier	Début à 10h00 :	H8
Dimanche 1 ^{er} février	Début à 9h30 :	H10 / H12 / F5 / F7
	Début à 10h30 :	H15 / H+16 / F9 / F12 / F+13

Dans tous les tableaux, le pointage aura lieu, au plus tard, 30 minutes avant l'heure officielle de début.

Droits d'engagements :

L'inscription est gratuite pour les licenciés engagés au Critérium Fédéral.

Pour les autres joueurs, les droits d'engagement sont fixés à 8,00 €.

Inscriptions et désistements :

Les engagements devront parvenir, à l'aide du bulletin d'inscription dédié, par mail au plus tard le **mercredi 28 janvier 2026 à midi** (contact@cd57tt.fr)

En cas de forfait non excusé, une amende de 10 € sera adressée aux clubs des joueurs fautifs.

Arbitrage :

Les joueurs assureront l'arbitrage des parties.

Le juge-arbitre sera M. Franck SCHOUVER - 06.87.07.39.75